



Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public

À M. Jean-Michel Blanquer,  
Ministre de l'Éducation nationale

Paris, le 31 mai 2017

Monsieur le Ministre,

Comme vous, l'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public considère que le Baccalauréat est un « point de repère important ». Un examen anonyme et national est en effet une garantie d'égalité des élèves. Consciente de la nécessité d'améliorer l'examen, l'APPEP réalise chaque année une grande consultation des correcteurs de l'épreuve de philosophie du Baccalauréat. La synthèse que nous en tirons est riche d'enseignements : si elle fait apparaître des insuffisances, elle permet d'avancer des propositions ; elle confirme que l'introduction du contrôle continu risque de créer des diplômes d'établissement.

Nous nous inquiétons également de l'autonomie que vous projetez de donner aux établissements. Si nous nous réjouissons de votre volonté de « libérer les énergies », dans laquelle nous voyons une garantie donnée à la liberté pédagogique des professeurs, nous considérons que le renforcement des pouvoirs des chefs d'établissement risque d'accroître les pressions locales, dont les professeurs doivent être protégés, et, au contraire de l'objectif poursuivi, de nuire à la liberté pédagogique.

Nous nous permettons aussi de vous alerter sur les besoins horaires de l'enseignement de la philosophie en séries technologiques et scientifique, l'horaire actuel ne permettant plus d'assurer à nos élèves des conditions d'étude convenables.

Nous souhaitons également une remise à plat des conditions d'attribution de l'EMC. Malgré leurs demandes, les professeurs de philosophie peinent en effet à obtenir la responsabilité de ce nouvel enseignement, dont le programme prolonge pourtant celui de philosophie en classe terminale.

Forte de ses 70 ans d'expérience pour la défense et le perfectionnement de l'enseignement de la philosophie, l'APPEP travaille d'une façon résolument constructive et innovante. Elle a créé le Prix lycéen du livre de philosophie, qui offre chaque année aux élèves l'occasion de rencontrer des auteurs de livres philosophiques, et leur montre que la philosophie s'incarne dans des recherches affrontant les questions du monde contemporain. Elle va lancer l'année prochaine un concours oral dans les académies, qui, sur le modèle de la

Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public

leçon de 24 h des agrégations du supérieur, donnera l'occasion aux élèves d'un travail en équipe et d'une première rencontre avec l'enseignement supérieur.

Soucieuse de la formation initiale des professeurs, elle a publié un riche volume, *Professeur de philosophie, Entrer dans le métier*, qu'elle remet gracieusement à tous les stagiaires et contractuels. Nous nous permettons de joindre ce volume à cette lettre.

Elle organise le 10 juin prochain à Paris un colloque sur *L'enseignement de la philosophie au lycée aujourd'hui et demain*. Cette journée de travail s'inscrit dans une réflexion engagée l'année dernière, et qui vise à définir ce que la philosophie peut apporter aux élèves d'aujourd'hui.

Pour aborder toutes les questions liées à l'enseignement de la philosophie, nous avons l'honneur de solliciter une audience auprès de vous. Nous nous tenons à votre disposition à la date que vous voudrez bien nous fixer.

Sans attendre, nous serions très heureux que vous honoriez de votre présence le colloque que nous organisons le 10 juin.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour le Bureau national de l'APPEP, son président,

Nicola FRANK.